

UNIVERSITÉ
PARIS DESCARTES

5 · 6 · 7 · 8

SEPTEMBRE

UNIVERSITÉS
D'ÉTÉ

2017

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

Mardi 5 septembre 2017

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

Intervenants



Nora VARTANYAN
EC/CAC



Mathieu CASTAINGS
EC

Le Comité Associations de l'Ordre Paris Ile-de-France

Présentation

Les Objectifs

- Promouvoir les missions spécifiques de la profession auprès des entités de l'ESS
- Accompagner le développement des cabinets sur de nouvelles missions
- Renforcer la visibilité de la marque « expert-comptable » en Ile-de-France

Les Chantiers

- Création d'outils et de supports dans le cadre des Ateliers du Secteur Associatif
- Animations au Forum National des Associations & Fondations / 18 octobre / Paris
- Organisation du Tour d'Ile de France des Associations en novembre
- Publications dans le FRANCILIEN et JURIS ASSOCIATIONS (presse spécialisée)
- Animations de 2 ateliers dédiés au secteur de l'ESS aux Universités d'été
- Mobilisation pour le Téléthon (soirée de gala pour les EC)

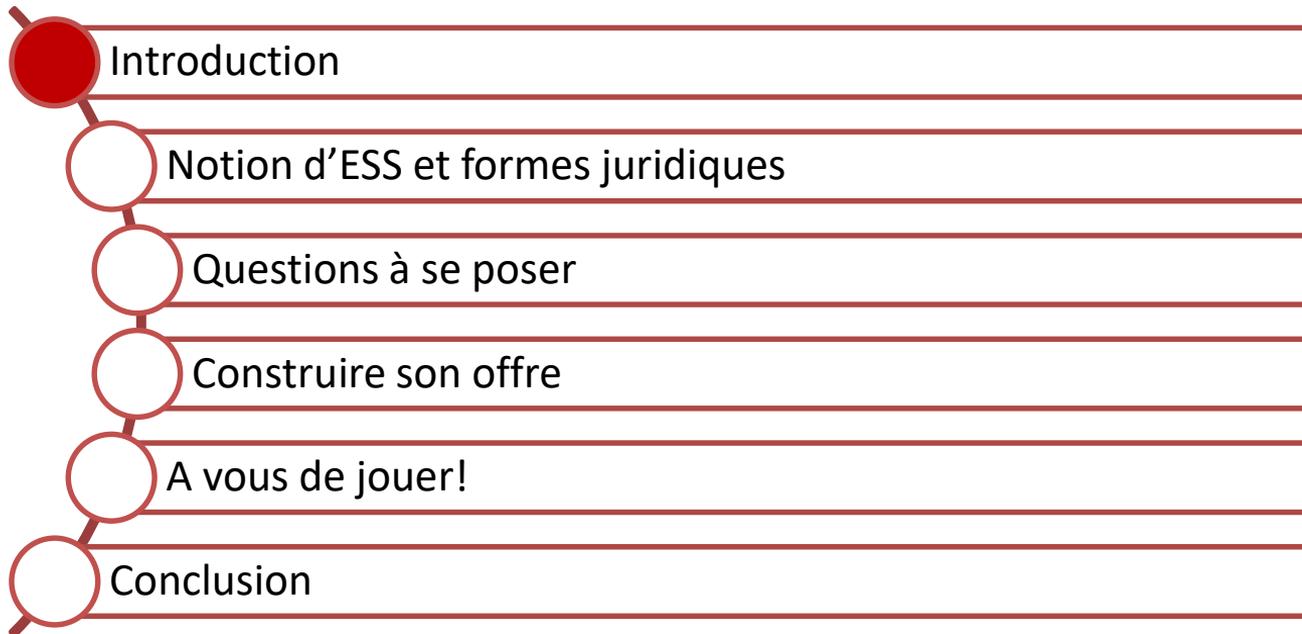
Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

Sommaire

- Introduction
- Notion d'ESS et formes juridiques
- Questions à se poser
- Construire son offre
- A vous de jouer!
- Conclusion

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

Introduction

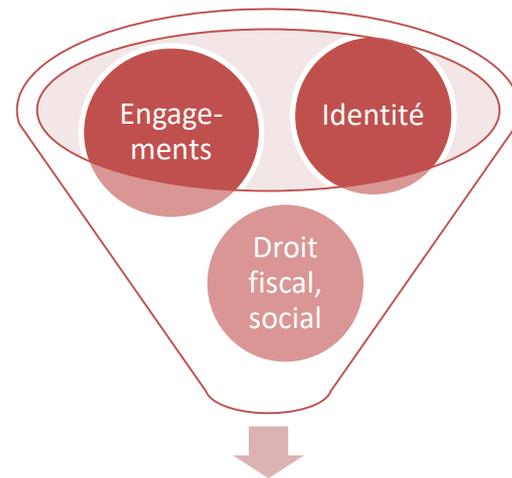


Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

Introduction

Pourquoi choisir une forme juridique ?

- Véhicule d'un projet économique et social
- Organiser les relations entre les membres associés et assurer la sécurité juridique des dirigeants
- Encadrer les interactions avec les tiers
- Se questionner et faire tomber ses préjugés
- Définir des engagements (≠ des contraintes) selon l'équation « valeurs-statuts-pratiques »
- Préserver la finalité du projet



Passage obligatoire

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

Introduction

Définition de l'**utilité sociale** par l'art.2 de la **loi ESS** du 31 juillet 2014

Les deux
premières
conditions sont
alternatives

Soutien aux
personnes en
situation de fragilité

Fragilité :
situation
économique,
sociale,
personnelle, état
de santé...

Lutte contre
l'exclusion et
l'inégalité

Inégalités,
exclusions :
sanitaires,
sociales,
culturelles
Education
citoyenneté,
cohésion
territoriale, lien
social, ...

Développement
durable

Développement
durable :
économique,
social,
environnemental,
participatif
Transition
énergétique,
solidarité
internationale

La 3^e condition
est supplétive

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

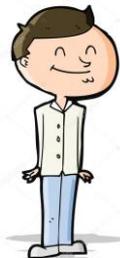
Notion d'ESS et formes juridiques

- Introduction
- Notion d'ESS et formes juridiques
- Construire son offre
- Questions à se poser
- A vous de jouer!
- Conclusion

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

Notion d'ESS et formes juridiques

Monsieur économie **sociale**



Madame économie **solidaire**



Loi ESS *Un bébé*

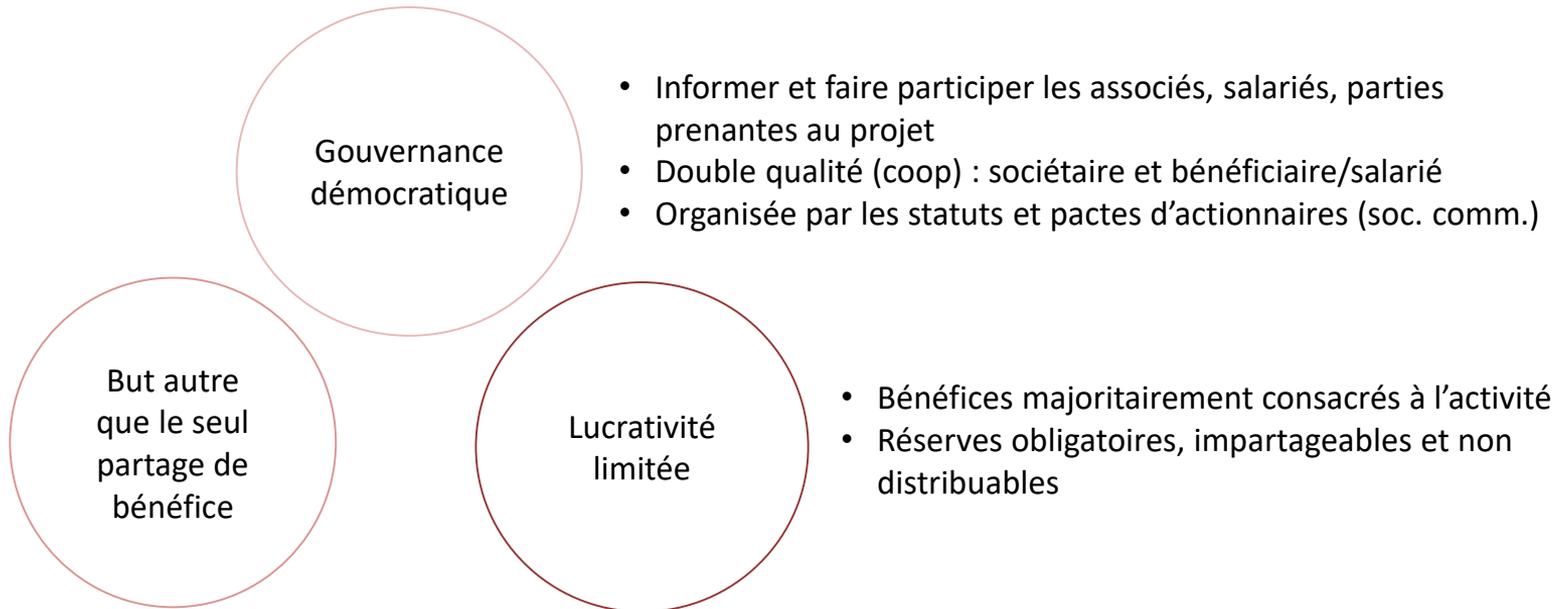


Cadre législatif pour un nouveau **mode d'entreprendre** et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine ; **3 principes** : utilité sociale, équité, démocratie

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

Notion d'ESS et formes juridiques

Conditions cumulatives communes à toutes les formes juridiques



Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

Notion d'ESS et formes juridiques

Conditions cumulatives propres aux sociétés commerciales

Respect des conditions
communes

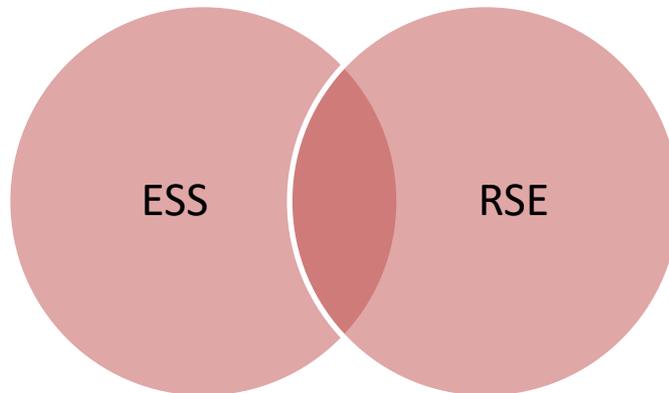
Utilité sociale

Affectation de 50% des
bénéfices au report
bénéficiaire et réserves
obligatoires dont 20% au
fonds de développement
jusqu'au plafond
maximum (20% du capital
social)

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

Notion d'ESS et formes juridiques

Précisions sur la notion de **RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises)**



Deux notions différentes mais des liens forts = volet social (aspect solidarité) et environnemental (développement durable)

La RSE = démarche globale de responsabilité sociale de l'entreprise définie par des normes (ISO 26000) et par la Loi Grenelle II.

Différence qui exclut la RSE de l'ESS : démarche organisationnelle plutôt que finalité

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

Notion d'ESS et formes juridiques

Intérêt de la qualification ESS : Principalement le financement

Financement public : Prêts

Fonds d'Investissement d'Avenir (Caisse des Dépôts)

Prêt Participatif et solidaire (PESS) et garantie bancaire (BPIFrance)

Fonds d'innovation sociale

Financements participatifs et solidaires privés

Love money
Clubs d'invest.
Crowdfunding

Mobilisation de l'épargne solidaire
Fonds de dotation

Fonds d'investissement (Capital-risque)

Reconnaissance institutionnelle

Organisation nationale de l'ESS

Dispositifs publics de développement (région et territoire)

Appartenance à une communauté et des réseaux d'entreprises

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

Notion d'ESS et formes juridiques

Liste des formes juridiques Entreprise de l'ESS (EESS)

- Associations
- Fondations
- Sociétés coopératives sous forme juridique SA, SARL, SAS ayant un objet correspondant à toutes sortes d'activité : Sociétés Coopératives de Production (SCOP), Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC), Coopératives d'Activité et d'Emploi (CAE), ...
- Mutuelles, Unions relevant du code de la mutualité, Sociétés d'assurance mutuelle relevant du code des assurances
- Sociétés commerciales (SARL, SAS, SA, SCA)

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

Notion d'ESS et formes juridiques

SAS



Kawaa

Contribuer au développement et à la préservation du lien social



Toutenvélo

Promotion d'un mode de transport alternatif et vert

SCOP
SARL



Rejoué

Lutte contre l'exclusion via l'économie circulaire



La Cravate Solidaire

Lever les freins à l'embauche des demandeurs d'emploi

Associa
-tion

Associa
-tion



Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

Notion d'ESS et formes juridiques

Différencier la qualité d'EES & l'agrément ESUS

Une Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) est une Entreprise de l'ESS (EES) avec des **engagements et avantages supplémentaires** :

⇒ **Critères supplémentaires** :

- limitation des salaires (obligatoire dans les statuts)
- obligation d'affecter au minimum 2/3 des dépenses au projet d'utilité sociale ou une rentabilité financière maximum de TMO (taux moyen obligataire) + 5%

⇒ **Avantages supplémentaires** : meilleure reconnaissance, éligibilité plus grande aux financements solidaires et appels à projets, avantages fiscaux pour les investisseurs ...

Démarche : demande d'agrément auprès de la DIRECCTE => contrôle de forme et de fond

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

Notion d'ESS et formes juridiques



Activité : Finance participative et solidaire

Utilité sociale :

- Projets à forts impacts mesurés par des indicateurs de mesure
- Partenariats avec un grand nombre d'acteurs de la finance solidaire

Avantages :

- Actionnariat ouvert à des fonds d'épargne salariale solidaire

Focus sur l'agrément ESUS – Exemples



Activité : Solutions de compostage

Utilité sociale :

- Éducation à la citoyenneté, lien social, ancrage territorial, solutions écologiques

Avantages :

- Accès à des financements solidaires (ex : France Active)
 - Accès à des appels à projets
 - Reconnaissance par les collectivités

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale
Notion d'ESS et formes juridiques



Focus sur l'agrément ESUS - Motifs de refus

⇒ **Motifs de refus constatés dans la pratique :**

- Exclusion jeunes entreprises (pas de comptes déposés)
- Utilité sociale non avérée ou non démontrée : nécessiter de faire œuvre de beaucoup de pédagogie en raison d'une absence de doctrine sur l'utilité sociale ; d'autant plus en cas d'utilité sociale indirecte (ex : finance solidaire, métiers du conseil)

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

Notion d'ESS et formes juridiques

Association, ou Pas association ... Telle est la question !

Associations - Premier mode d'entreprendre dans l'ESS : 184.560 établissements employeurs sur un total de 221.325 établissements ESS soit 83%

Formes Coopératives : 26.760 en 2014 soit 12,1% de l'ESS

Sociétés commerciales de l'ESS : 236 en 2016

- 81 créées en 2016 + entreprises d'insertion historiques
- 70% ont un statut de SAS et 16% en SARL
- $\frac{3}{4}$ sont des TPE (- 6 salariés)
- principaux secteurs d'activité : service aux entreprises, commerce/commerce équitable, réparation/recyclage/réemploi
- 28% implanté en IDF (contre 23% pour les entreprises hors ESS)

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

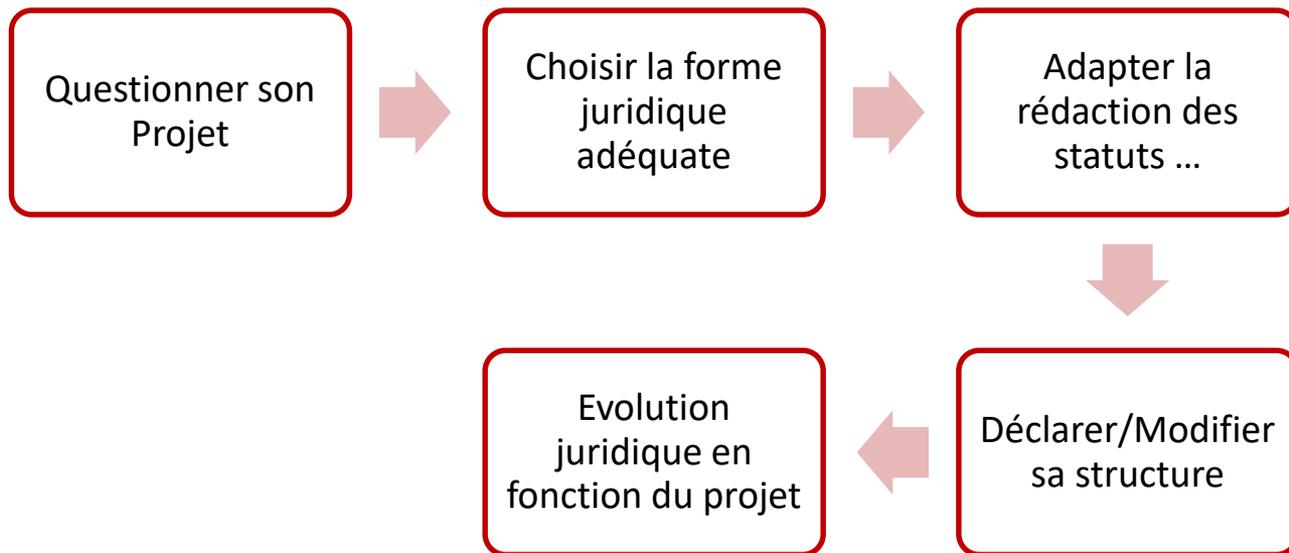
Questions à se poser

- Introduction
- Notion d'ESS et formes juridiques
- Questions à se poser
- Construire son offre
- A vous de jouer!
- Conclusion

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

Questions à se poser

Les étapes du choix de la forme juridique



Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

Questions à se poser

Les 6 grandes thématiques à aborder

Modèle socio-économique

*Activités lucratives ou non,
Don-mécénat, bénévolat,
subventions, aides à l'emploi,
crédits d'impôts*

Besoin de financement

*Importance besoin de fonds
propres pour investissement,
BFR, déficits de départ
Attente des investisseurs*

Lucrativité

*Importante, limitée, ou nulle
Mise en réserve
Limitation rémunérations du
travail et du capital
Rémunération des dirigeants*

Gouvernance

*Place des fondateurs,
bénévoles, salariés, parties
prenantes, collectivités
Pouvoir décisionnaire ou
consultatif*

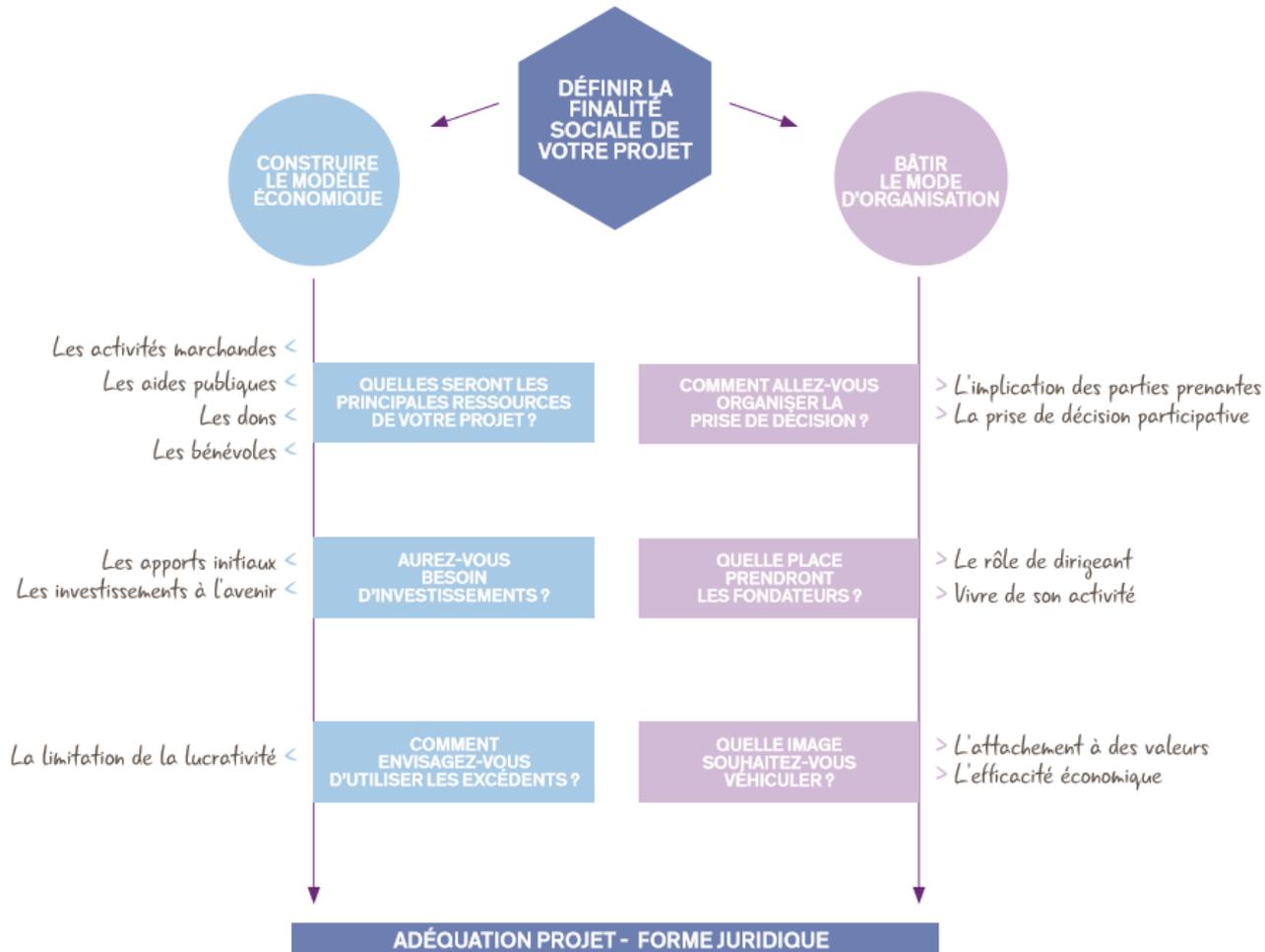
Avantages juridiques, sociaux, fiscaux

*Agréments (ex : SIAE),
Exonération impôts
commerciaux, intérêt général,
utilité publique, emplois aidés,
statut social dirigeants*

Image

*Attachement à des valeurs
Efficacité économique*

Questionner son Projet



Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

Questions à se poser

Match entre Association / Société Coopérative / Société commerciale de l'ESS

Association Loi 1901

- N'appartient à personne
- Gestion désintéressée
- Rémunérations des dirigeants très limitée
- Recevoir dons et legs
- Bénévolat
- Organisation de la gouvernance libre

Sociétés Coopératives

SCOP

SCIC

Sociétés commerciales

SAS

SA

SARL

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

Questions à se poser

Match entre Association / Société Coopérative / Société commerciale de l'ESS

Principes coopératifs sous forme SARL, SA ou SAS
Salariés associés majoritaires (min 51% du capital et 65% des droits de vote)
Décision une personne = une voix

Même principe SCOP mais permet d'associer tous les tiers voulant agir ensemble (min. 3 associés)
Décision une personne = une voix pondérable par collèges de vote
Bénévolat, Possibilité d'associer personnes publiques

Sociétés Coopératives

SCOP

SCIC

Sociétés commerciales

SAS

SA

SARL

Pacte d'actionnaire

Fonctionnement souple, capital minimum de 1 €, au moins 2 associés, gouvernance libre
Administration plus lourde que la SAS, 2 associés min ou 7 si société cotée, capital min 37000 €
Entre 2 et 100 associés, agrément cession parts, pouvoirs sur le gérant, fonctionnement encadré par la loi

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

Questions à se poser

Evolution de son projet : Transformation

LES POSSIBILITÉS DE TRANSFORMATION DE LA FORME JURIDIQUE

| Forme juridique initiale v | Possibilité de transformation en > | SARL | SA | SAS | SCOP | SCIC | Association |
|----------------------------|------------------------------------|--------------|--------------|--------------|------|------|-------------|
| SARL | | | OUI | OUI | OUI | OUI | NON |
| SA | | OUI | | OUI | OUI | OUI | NON |
| SAS | | OUI | OUI | | OUI | OUI | NON |
| SCOP | | Exceptionnel | Exceptionnel | Exceptionnel | | OUI | NON |
| SCIC | | Exceptionnel | Exceptionnel | Exceptionnel | OUI | | NON |
| Association | | NON | NON | NON | OUI | OUI | |

Remarques :

- La transformation d'une forme juridique en une autre se fait sous certaines conditions qu'il est préférable d'avoir anticipées.
- Il n'est pas possible de transformer une association en société commerciale « classique ». En cas de nécessité, une nouvelle entité juridique doit être créée à laquelle l'association vend tout ou partie de ses biens. Cette opération est très réglementée et contrôlée.
- Transformer une SCOP ou une SCIC en société commerciale « classique » est complexe, soumis à conditions et nécessite une autorisation ministérielle.

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

Construire son offre

- Introduction
- Notion d'ESS et formes juridiques
- Questions à se poser
- Construire son offre
- A vous de jouer!
- Conclusion

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale
Construire son offre

Accompagnement choix du statut juridique d'utilité sociale

Une phase de pré-crédation/transformation/modification

Etape N°1 : Prise de connaissance du projet

Etape N°2 : Élaboration/Révision du dossier économique et financier

Etape N°3 : Recherche de financements et assistance à la négociation avec les financeurs

Etape N°4 : Aide au choix des statuts : juridique, fiscal et social

Une phase de création/transformation/modification

Etape N°5 : Rédaction/Modification de statuts intégrant les mentions pour devenir Entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire (EESS) & Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS)

Etape N°6 : Télé-immatriculation de la société sur *Infogreffe* et *L'Itinérant*, Journal d'Annonces Légales (JAL) « pas cher et solidaire »

Etape N°7 : Révision du dossier d'agrément ESUS (à retirer auprès de la Direccte)

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

Construire son offre

Accompagnement choix du statut juridique d'utilité sociale

Valeur ajoutée de l'EC

- Poser les bonnes questions avant de choisir le statut juridique
- Caractériser et valoriser l'utilité sociale
- Définir un mode de gouvernance adéquat

Les +

- Partager la philosophie de l'ESS : équation « valeurs-statuts-pratique », clientèle ESS, honoraires accessibles, lien humain fort, partage de contenus en Creative Commons, mécénat
- Connaissance de l'écosystème des financeurs participatifs et solidaires
- Connaissance des acteurs de l'accompagnement dans l'ESS : incubateurs, accélérateurs, boutiques de gestion, couveuses, Coopératives d'Activité et d'Emplois (CAE)
- Connaissance des réseaux (fédérations), acteurs publics (pour appels à projet), mécènes

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

A vous de jouer

- Introduction
- Notion d'ESS et formes juridiques
- Questions à se poser
- Construire son offre
- A vous de jouer!
- Conclusion

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

A vous de jouer

1) Sur les dix dernières années, combien l'économie sociale et solidaire a-t-elle créé d'emplois nouveaux en France ?

Choisissez une réponse

236 000 emplois

343 000 emplois

440 000 emplois

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

A vous de jouer

1) Sur les dix dernières années, combien l'économie sociale et solidaire a-t-elle créé d'emplois nouveaux en France ?

Réponse

- 236 000 emplois
- 343 000 emplois
- 440 000 emplois

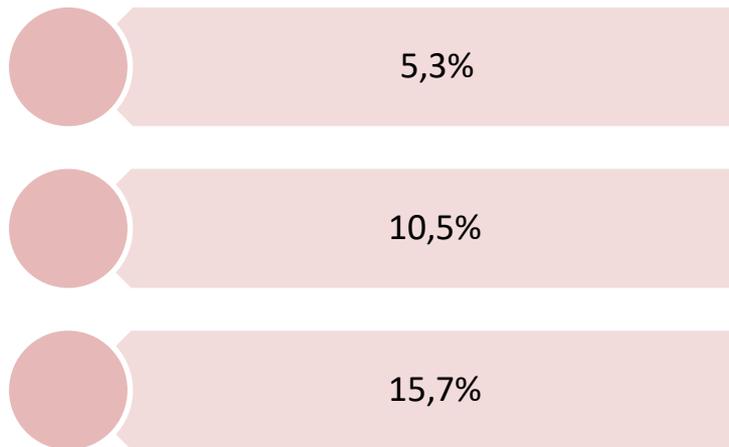
Entre 2010 et 2015, + 26% d'emplois créés dans l'ESS contre 7 % dans le reste de l'économie

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

A vous de jouer

2) En 2014, combien l'économie sociale et solidaire représentait-t-elle d'emplois salariés en France ?

Choisissez une réponse

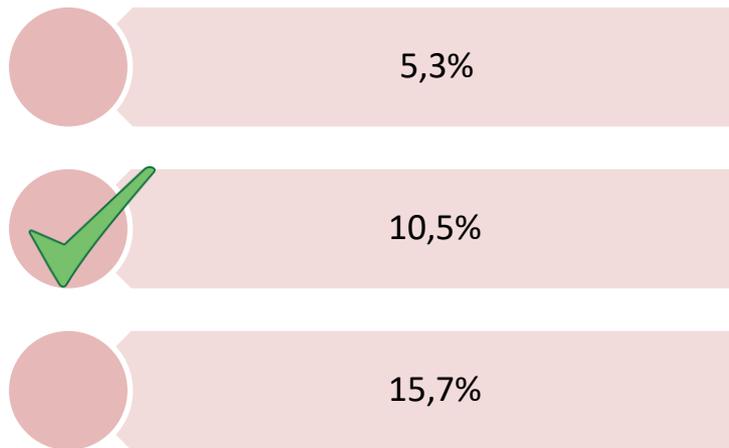


Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

A vous de jouer

2) En 2014, combien l'économie sociale et solidaire représentait-t-elle d'emplois salariés en France ?

Réponse



Effectif : 2,4 M d'actifs

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

A vous de jouer

3) Combien l'économie sociale et solidaire compte-t-elle d'établissements en France ?

Choisissez une réponse

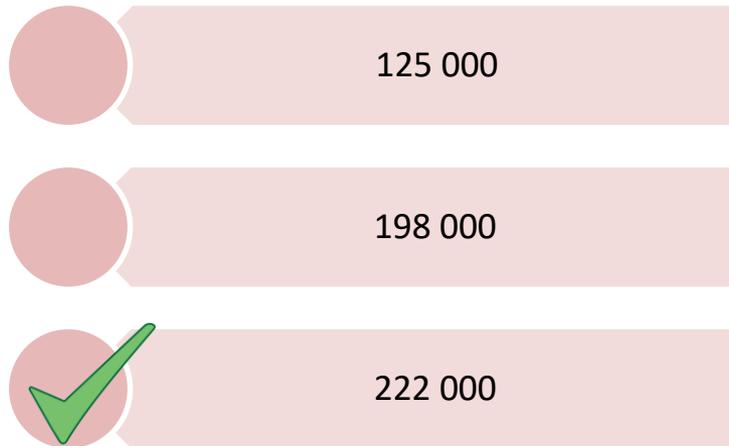
- 125 000
- 198 000
- 222 000

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

A vous de jouer

3) Combien l'économie sociale et solidaire compte-t-elle d'établissements en France ?

Réponse



En comparaison avec le privé hors
ESS : 1,9 M d'établissements

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

A vous de jouer

4) Une SCOP, c'est ?

Choisissez une réponse



Une société à capital ouvert aux particuliers



Une société coopérative et participative



Une société à caractère opérationnel et productif

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

A vous de jouer

4) Une SCOP, c'est ?

Réponse

- Une société à capital ouvert aux particuliers
- Une société coopérative et participative
- Une société à caractère opérationnel et productif



Gouvernance démocratique et répartition des résultats prioritairement affectée à la pérennité des emplois et du projet d'entreprise. **C'est une forme de coopérative dont les associés sont majoritairement salariés.**

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

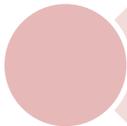
A vous de jouer

5) La finance solidaire c'est ?

Choisissez une réponse



Un système permettant de faire fructifier son épargne tout en finançant des activités responsables



Un système de financement dans lequel un produit acheté = un produit offert pour une personne dans le besoin



Un ensemble d'opérations boursières dont une partie des profits est reversée à des associations caritatives

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

A vous de jouer

5) La finance solidaire c'est ?

Réponse



Un système permettant de faire fructifier son épargne tout en finançant des activités responsables



Un système de financement dans lequel un produit acheté = un produit offert pour une personne dans le besoin



Un ensemble d'opérations boursières dont une partie des profits est reversée à des associations caritatives

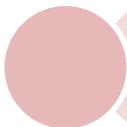
La finance solidaire permet à des personnes de faire fructifier leur épargne en plaçant leurs fonds dans une démarche de solidarité qui permettent par exemple à des personnes en difficulté de retrouver un travail ou un logement.

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

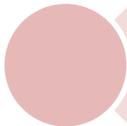
A vous de jouer

6) Selon vous, l'emploi des femmes est davantage représenté dans :

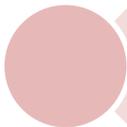
Choisissez une réponse



Le secteur public



Le secteur privé (hors ESS)



L'économie sociale et solidaire

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

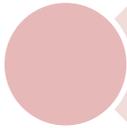
A vous de jouer

6) Selon vous, l'emploi des femmes est davantage représenté dans :

Réponse



Le secteur public



Le secteur privé (hors ESS)



L'économie sociale et solidaire

Dans l'ESS, l'emploi des femmes est très majoritaire, à près de 66% (près de 60% dans le secteur public). Ce taux élevé s'explique en partie par la forte présence de l'ESS dans des domaines où les emplois féminins sont traditionnellement surreprésentés (éducation, santé, social).

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

A vous de jouer

7) Quelle occurrence ne fait pas partie des valeurs de l'économie sociale et solidaire ?

Choisissez une réponse

L'adhésion aux projets et aux structures est ouverte et volontaire

La gestion est démocratique : élection des dirigeants, une personne une voix (et non une action une voix), mise en place d'instances collectives de décision

La gestion est dépendante des pouvoirs publics, qui contrôlent la constitution et les comptes des structures de l'ESS

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

A vous de jouer

7) Quelle occurrence ne fait pas partie des valeurs de l'économie sociale et solidaire ?

Réponse



L'adhésion aux projets et aux structures est ouverte et volontaire



La gestion est démocratique : élection des dirigeants, une personne une voix (et non une action une voix), mise en place d'instances collectives de décision



La gestion est dépendante des pouvoirs publics, qui contrôlent la constitution et les comptes des structures de l'ESS

La gestion des structures de l'ESS est complètement autonome et indépendante des pouvoirs publics. En revanche, chacun œuvre pour une collaboration régulière et développée

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

A vous de jouer

8) Selon vous, quelle proposition est fausse ?

Choisissez une réponse

20 % des dépôts bancaires se font dans les banques de l'économie sociale et solidaire

9 personnes handicapées sur 10 sont prises en charge par des établissements de l'économie sociale

30 % des hôpitaux sont gérés par l'économie sociale

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

A vous de jouer

8) Selon vous, quelle proposition est fausse ?

Réponse



20 % des dépôts bancaires se font dans les banques de l'économie sociale et solidaire

En réalité, ce sont 60% des dépôts bancaires qui se font dans les banques de l'ESS



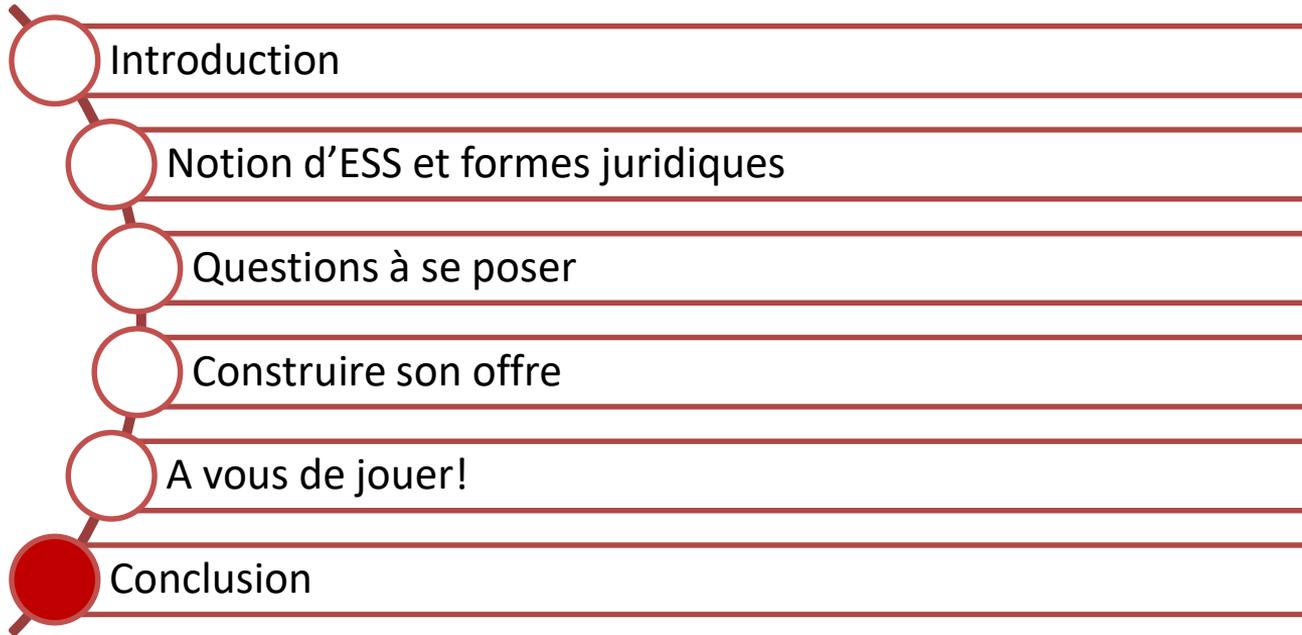
9 personnes handicapées sur 10 sont prises en charge par des établissements de l'économie sociale



30 % des hôpitaux sont gérés par l'économie sociale

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

Conclusion



Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

Conclusion

Conclusion

- Bien penser son projet : objectifs, moyens, organisation, gouvernance
- S'assurer de la pérennité du projet et anticiper les éventuelles évolutions de l'activité
- Choisir la forme juridique la plus souple, en adéquation avec le projet et qui permette éventuellement une transformation
- Se faire accompagner dans le choix de sa structure

Choisir la forme juridique la plus adaptée à son projet d'utilité sociale

Des questions

Avez-vous des Questions



Merci de votre écoute et de votre participation au QUIZ !!!

Contact

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES PARIS ILE-DE-FRANCE
50, rue de Londres - 75008 Paris

Comité ASSOCIATIONS

Sylva BILEZ - Tél. 01 55 04 31 27 / E-mail : sbilez@oec-paris.fr



www.oec-paris.fr / **Infos d'expert / Associations**